

ACTUALITE DES MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

LUNDI 5 février 2024

**En partenariat avec le Journal LES ECHOS et la Chaire Achat Public de la
Fondation Paris Saclay Université**

**En Visio Conférences et quelques places en présentiel –
10, boulevard de Grenelle 75015**

Lundi 5 février 2024 de 9 h 00 - 17 h 00

La loi sur le devoir de vigilance européen, ou CSDD

- Le décryptage de la Directive et son calendrier de mise en œuvre
- Les impacts sur le droit de la commande publique et les pratiques
- Une Jurisprudence récente
- Comment adapter sa cartographie des risques et sécuriser ses processus ?

Jean-Marc Peyrical - Avocat et Président de l'APASP

Sébastien Taupiac - Directeur de la Communication et des Relations Publiques, e-Attestations.com

CONSTRUCTION & LUTTE CONTRE LE TRAVAIL ILLÉGAL :

- Témoignages d'acteurs publics qui ont mis en place des dispositifs de management du risque sous-traitants et de renforcement des contrôles sur leurs sites de construction, notamment sur les chantiers Paris 2024

Mohammed Chekrouni - *Responsable social et territorial de la SOLIDEO, en charge de la livraison des ouvrages olympiques pour Paris 2024*

Pierre Houssin - *Direction du Patrimoine Immobilier et de la Sécurité, Réunion des Musées Nationaux - Grand Palais*

Frédéric Pradal - *Créateur et président de Bativigie*

LES DIFFERENTS MODELES DE MARCHES CONTRACTUELS POUR LA CONSTRUCTION DES BATIMENTS

- Les différents modèles contractuels : opération « traditionnelle », marchés globaux, partenariats, VEFA, concession... et les enjeux financiers associés
- Quel modèle au service du développement durable ?

Jean Marc PEYRICAL *Avocat Président de l'APASP* et **Yann BARANGER** *Secrétaire Général d'HAROPA Port DT Le Havre*

12 h 30 – Déjeuner -

14 h 00 - Reprise des conférences

LA MEDIATION PREVENTIVE : UNE SOLUTION EFFICACE A LA LIMITATION DES LITIGES DANS LES MARCHES DE TRAVAUX ?

Jo-Michel DAHAN *Conseiller - Médiateur des entreprises -Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique*

ENTRE LA LOI ASAP ET LA LOI SUR LA RECONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS ET BÂTIMENTS PUBLICS DEGRADEES OU DETRUIITS : QUELLE EST LA PORTEE DE L'URGENCE DANS LES MARCHES DE TRAVAUX ?

Jean Marc PEYRICAL *Président de l'APASP* et **Raphaël ARNOUX** - *Sous-Directeur du droit de la commande publique - DAJ Ministère de l'économie et des finances*

LE CONTENTIEUX DE L'EXECUTION DES CONTRATS DE TRAVAUX

- L'exécution des travaux : travaux supplémentaires, pénalités...
- Le règlement du solde : du projet de décompte final au décompte général et définitif
- Le régime de la réception et les responsabilités des intervenants

Charles PAREYDT – *Avocat Cabinet Pareydt-Gohon*

Fin de la session d'études 17 h 00